Technip Energies remporte un contrat FEED pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour ExxonMobil

31 Janvier 2023

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour ExxonMobil à Baytown, Texas, Etats-Unis.

Le complexe intégré produira environ un milliard de pieds cubes d'hydrogène bas-carbone par jour et capturera plus de 98 %, soit environ 7 millions de tonnes par an, des émissions de CO2 associées, ce qui en fait le plus grand projet de ce type au monde. Technip Energies possède une solide expérience des projets d'hydrogène bleu qui éliminent le carbone et remplacent le gaz naturel ou d'autres combustibles à forte teneur en carbone par de l'hydrogène bas-carbone afin d'accélérer la décarbonation. Ainsi la réduction des émissions Scope 1 et 2 du complexe de Baytown peut atteindre jusqu'à 30%.

Loic Chapuis, SVP Gaz et Énergies bas-carbone de Technip Energies, a déclaré : *« Nous sommes très heureux d'accompagner les équipes d'ExxonMobil Low Carbon Solutions pour les aider à concevoir leur unité de production d'hydrogène bas-carbone. Nous sommes engagés à faire progresser la transition énergétique et ce projet servira de référence pour contribuer à la décarbonation des installations existantes et capturer des volumes importants d'émissions de carbone. »*

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis. Pour plus d'informations : www.technipenergies.com.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des évènements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.
Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.
Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entrainer un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: Phillip Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: Stella Fumey

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason Hyonne